



## ENTRÉE EN VIGUEUR

### Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – chemin Héméra, lot projeté 6 644 304

AVIS est donné que le conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 16 décembre 2024, adoptait le PPCMOI suivant :

#### **PPCMOI – chemin Héméra, lot projeté 6 644 304**

La MRC des Pays-d'en-Haut a émis les certificats de conformité en date du 14 février 2025.

La résolution est actuellement déposée au Service du greffe à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau. Une version sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans la section « Séances du conseil municipal – séance du 16 décembre 2024 ».

**FAIT À SAINT-SAUVEUR**, ce 24 février 2025.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA